

3 octobre 2012

Anglais, espagnol et français seulement*

**Vingt-deuxième Réunion des chefs des services
chargés au plan national de la lutte contre le trafic
illicite des drogues, Amérique latine et Caraïbes**
Antigua (Guatemala), 1^{er}-5 octobre 2012

Projet de rapport

Rapporteure: Golda Chase (Trinité-et-Tobago)

Additif

Examen de thèmes spécifiques par des groupes de travail

- a) **Relever les défis posés à la région par la production et le trafic de cocaïne, de cannabis et d'héroïne**

Le groupe de travail sur le thème susmentionné s'est réuni lors des 4^e et 5^e séances, les 2 et 3 octobre 2012. Au cours de ses travaux, il a formulé les observations suivantes:

1. La région assiste à une évolution importante des cultures illicites. La culture du cocaïer est plus sophistiquée, les plantations sont plus petites, les cycles de récolte sont plus courts et de nouvelles méthodes sont employées pour extraire des quantités plus élevées d'alcaloïdes de la coca. Une évolution similaire est observée s'agissant de la production de cannabis: plantations plus petites pour éviter d'être détectées, plantes de cannabis à teneur plus élevée en THC, à maturation plus rapide et cycles de récolte plus courts.
2. Les trafiquants sont passés maîtres dans l'art de se soustraire aux restrictions imposées par les mesures de contrôle internationales appliquées aux précurseurs chimiques. Les laboratoires clandestins utilisent de plus en plus souvent des substances chimiques non placées sous contrôle pour extraire les alcaloïdes de la coca, recyclent des produits chimiques tels que le permanganate de potassium et l'acide sulfurique et fabriquent sur place de l'acide chlorhydrique.

* L'anglais, l'espagnol et le français sont les langues de travail de cet organe subsidiaire.



3. L'étude technique et l'analyse des alcaloïdes extraits de la coca donnent aux autorités des indications sur les précurseurs chimiques actuellement utilisés ou qui risquent d'être détournés.
4. Il est nécessaire de renforcer les échanges d'informations entre les services de détection et de répression, tant à l'échelle nationale que régionale, concernant les résultats de l'analyse criminalistique des drogues et précurseurs chimiques saisis.
5. Les organisations de trafiquants de drogues mènent leurs opérations illégales de manière beaucoup plus discrète. En conséquence, les services de détection et de répression ont de plus en plus de difficultés à identifier les auteurs, les organisateurs et la hiérarchie des organisations de trafiquants de drogues.
6. Des bandes sont de plus en plus souvent impliquées à diverses étapes du trafic illicite de drogues, qu'il s'agisse de la vente dans la rue, du contrôle des territoires de vente, du recouvrement des dettes liées à la drogue ou du blanchiment d'argent. Le lien entre leur implication dans le trafic, la violence connexe et l'augmentation des statistiques sur les homicides est également clair.
7. La voie maritime demeure le principal moyen de transport pour le trafic de grandes quantités de cocaïne exportées des principaux pays producteurs, alors que l'héroïne et les stimulants de type amphétamine (méthamphétamine) sont plus souvent transportés par des véhicules terrestres ou des passeurs.

Le groupe de travail a formulé les conclusions suivantes:

1. L'adoption de nouvelles méthodes de production de cultures illicites devrait encourager les autorités à revoir les stratégies qu'elles ont élaborées pour réduire la production et décourager la demande.
2. Bien que les trafiquants se tournent vers l'utilisation d'autres produits chimiques et recourent à des procédures spéciales pour maintenir la production de cocaïne et d'autres drogues illicites, les mesures de contrôle nationales et internationales eu égard aux précurseurs chimiques essentiels utilisés par les trafiquants sont clairement efficaces et devraient être maintenues et renforcées pour réduire la fabrication.
3. Les organisations de trafiquants de drogues sont mieux équipées pour s'adapter plus rapidement à l'évolution de la situation que les services de détection et de répression. Elles investissent massivement dans les technologies modernes, ont des activités de plus en plus insaisissables et sont prêtes à confier certains aspects de leurs opérations criminelles à d'autres alliances criminelles (transports, collecte des paiements, extorsion et recouvrement des dettes). Cette diversification des opérations est un facteur qui contribue à la croissance du microtrafic.
4. Le suivi de la fabrication, de la circulation et de la distribution de drogues illicites au moyen de l'analyse criminalistique des substances saisies et des précurseurs chimiques recouvrés fournit des données importantes et contribue à la réussite des enquêtes.
5. Il convient de se préoccuper très sérieusement du recours accru des trafiquants à des embarcations submersibles capables de transporter des chargements allant jusqu'à 20 tonnes de cocaïne, car ces embarcations submersibles ou semi-submersibles, qui sont difficiles à détecter, présentent un problème pratique pour les

autorités. Les autorités de la région doivent collaborer et se concentrer sur les ports/régions de départ et de destination.

Le groupe de travail a adopté les recommandations suivantes:

1. Pour faciliter les enquêtes sur le trafic illicite et faire aboutir les poursuites visant leurs auteurs, les gouvernements devraient faire en sorte que les services de détection et de répression aient les moyens d'entreprendre les analyses criminalistiques voulues concernant les drogues et les précurseurs chimiques saisis.
 2. Les gouvernements doivent prendre des mesures pour élaborer des stratégies efficaces visant à lutter contre le problème croissant du microtrafic, qui menace d'accroître la consommation interne et la demande de drogues illicites.
 3. Les gouvernements devraient promouvoir une coopération opérationnelle plus étroite entre les services de détection et de répression de la région pour intervenir plus efficacement face aux difficultés pratiques que pose le trafic par voie maritime.
-